

ANNEE 2021
EPREUVES DE SELECTION
FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE

La formation d'Auxiliaire de puériculture est réglementée par :

- ✚ l'arrêté : du 16 janvier 2006 au Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- ✚ Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- ✚ Arrêté du 30 décembre 2020 modifié relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19
- ✚ Arrêté du 5 février 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

Date de réception / Contrôlé par :

N° CANDIDAT :

(Ecrire lisiblement en majuscule)

ETAT CIVIL

Madame Monsieur Nom de Naissance

Nom MaritalPrénom

Adresse

.....

Code PostalVille

].....✉.....@.....

Date de naissance/...../.....

Ville de Naissance Département ou Pays

Nationalité :

Numéro de sécurité sociale

Situation familiale Nombre d'enfants

Age des enfants :

CONDITIONS D'ADMISSION

Dernière classe suivie :

Diplôme (s) obtenu (s) :

Titre ou diplôme français homologué au minimum au niveau IV (ex : Baccalauréat)

Nom du diplôme ou série du Baccalauréat et date obtention

Baccalauréat Professionnel « Accompagnement Soins, Services à la Personne » -

Année d'obtention :

Baccalauréat Professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires »

Année d'obtention :

Certificat d'Aptitude Professionnelle de la Petite Enfance /Accompagnant Educatif de la Petite Enfance

Année d'obtention :

Brevet d'Etudes Professionnelles Sanitaire et Social

Année d'obtention :

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole option Services, spécialité Service Aux Personnes

Année d'obtention :

Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V

Année d'obtention :

Nom du Diplôme.....

Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu. Année d'obtention :

Nom du Diplôme.....

Candidat présenté en Jury VAE

Etudiants ayant suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier

DEAS DEA DEAES (précisez l'option)

DEAMP DEAVS/MCAD

Année d'obtention :

Les élèves auxiliaires de puériculture n'ayant pas satisfait à l'ensemble des évaluations après rattrapage dans le cadre d'un cursus de formation initiale

Sans Diplôme

Autorisez-vous la parution de vos résultats sur le site internet de l'IFSI de l'IHFB

OUI

NON

Avez- vous un handicap nécessitant un aménagement dans le cadre de la formation ?.....

Si oui, joignez impérativement à ce dossier d'inscription les pièces justificatives nécessaires.

FINANCEMENT

Personnel

Employeur

Coordonnées de l'employeur (nom du Directeur / Directrice ou Bureau des Ressources Humaines).....
.....
.....

Organisme (TRANSITION PRO – OPCO)

CPF (en cas d'utilisation)

Conseil Régional

Si vous avez coché Conseil Régional, merci de cocher la case correspondant à votre situation (voir partie financement de la plaquette p 4)

Les élèves et étudiants sortis du système scolaire depuis moins de 2 ans, à l'exception des apprentis,

Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, suivis par une Mission Locale. Nom de votre conseiller (ère)

Fournir impérativement la fiche de liaison

Les demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois minimum et dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi,

Les bénéficiaires d'un Parcours Emploi Compétence (PEC), y compris en cas de démission,

Les bénéficiaires de RSA

Les personnes inscrites comme demandeur d'emploi sur une période continue ou discontinuée de 6 mois au cours de 12 mois précédant la date de demande de l'AIF.

Les élèves et étudiants dont le service civique s'est achevé dans un délai de 1 an avant l'entrée en formation.

RESERVE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

N° identifiant Pôle Emploi

Date d'inscription Pôle Emploi

Pôle Emploi de (nom de la commune)

Nom et coordonnées de votre conseiller (ère) Pôle Emploi
.....
.....

DOCUMENTS A FOURNIR

- ☞ Une Pièce d'Identité. Les Titres de séjour pour les ressortissants hors Union européenne **doivent être valides pour toute la période de la formation.**
- ☞ Une Lettre de Motivation manuscrite + Curriculum Vitae
- ☞ **Projet Professionnel : Un document manuscrit, de 2 pages maximum**, relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document permet au jury d'apprécier l'intérêt pour la formation, les capacités d'analyse et de rédaction du candidat et son expérience dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.**
- ☞ Selon la situation du candidat, **la copie des originaux de ses diplômes** ou titres traduits en français
- ☞ Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale
- ☞ Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- ☞ Le cas échéant, uniquement pour les rentrées de septembre 2021 et de janvier 2022, une attestation de suivi de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 2020 - 2021
- ☞ **Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1**
- ☞ Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- ☞ La photocopie de **l'attestation de sécurité sociale en cours récente** (document disponible sur www.ameli.fr)
- ☞ Le règlement de 80 euros par virement avec pour référence : **IFAP SELECTION 2021 + votre NOM DE NAISSANCE** (si en cas de motif demandé lors du virement préciser : Sélection DEAP 2021/2022) par chèque envoi en courrier en lettre suivie

Les frais d'inscription sont non remboursables en cas de désistement du candidat ou de non-réussite à la sélection.

La demande de restitution des dossiers d'inscription peut s'effectuer dans un délai de 3 mois maximum après la date de sélection.

Fait àle2021

Signature :